

# RC-2021-02 – Règlement-taxe portant fixation de la taxe pour une nuit blanche

## a. Approbation

- Approuvé le 10 mars 2021 (n° 2021-02-10) à l'unanimité par le conseil communal
- Approbation ministérielle le 29 mars 2021
- Publication conformément à l'article 82 le 22 avril 2021
- Publication au Mémorial B \_\_\_\_\_

## b. Base légale

Vu le règlement de police du 30 novembre 2010 concernant les autorisations de déroger aux heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuit blanche);

Vu le règlement du 14 décembre 2010 concernant la prorogation générale des heures d'ouverture des débits de boissons alcooliques de la commune de Berdorf

Vu la loi modifiée du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets et notamment ses articles 17, 18 et 19;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution;

Vu les articles 29, 82 et 105, de même que le titre IV, chapitre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

## c. Texte coordonné

### Article 1:

Pour toute organisation par laquelle le bourgmestre accorde une dérogation individuelle prorogeant les heures normales d'ouverture d'un débit de boissons alcooliques conformément au règlement communal traitant cet objet (nuit blanche), il est dû une taxe au profit de la commune dont le montant est fixé à **20 € par jour**;

### Article 2 :

Le présent règlement est d'application pour toute nuit blanche accordée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.